



Le Ste MARIEN

Le Ste Marien N°11

juillet 2015

Journal municipal de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines

LE MOT DU MAIRE



Ce début d'année nous avons concrétisé le projet de création d'une structure économique de gestion et de développement évènementiel. Une idée qui, nous le savons depuis quelques années déjà, est une nécessité en Val d'Argent pour maintenir et enrichir les activités évènementielles et ainsi soutenir efficacement et dans la durée nos commerces, nos artisans, nos associations sportives et culturelles. Aujourd'hui nous devons mutualiser nos moyens et nos méthodes pour renforcer nos événements et surtout devancer les attentes des exposants, des visiteurs et des touristes. La Société Publique Locale EVA, constituée des Collectivités locales (Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et Communauté de Communes du Val d'Argent), a donc fait ses débuts en intégrant et en organisant l'évènement mondial qu'est devenue la bourse aux minéraux de Sainte-Marie-aux-Mines. Un évènement que notre Commune a non seulement sauvé mais également fait grandir ces 4 dernières années, prouvant ainsi l'efficacité et la compétence de l'équipe organisationnelle mise en place. La SPL pourra s'ouvrir à d'autres événements, en développer de nouveaux, ou encore, comme il le faut aujourd'hui, pérenniser nos grandes manifestations textiles (Patchwork et Mode & Tissus). Forts de cette nouvelle structure en Val d'Argent, nous pourrons plus aisément développer notre économie et parallèlement poursuivre

nos efforts pour améliorer la vie des habitants de Sainte-Marie-aux-Mines. Si nos actions autour de l'urbanisme, du logement, de nos jeunes, de nos seniors, de l'embellissement du cadre de vie, des services ... furent denses ces dernières années, il n'en reste pas moins de nombreuses tâches à accomplir dans un contexte économique qui est difficile. En exemples, Je citerai les efforts d'investissement afin de moderniser nos équipements, d'acquiescer plus de méthodes éco-responsables, d'entretenir nos infrastructures, que le lotissement St-Michel soit un nouveau quartier parfaitement équipé et agréable à vivre, ou encore, de renforcer nos actions pour rendre à l'habitat Ste-Marien les qualités et le niveau qu'il mérite ; satisfaisant aux conditions sécuritaires, de santé et du bien vivre pour les locataires. Concernant ce dernier point notre démarche s'est considérablement accrue depuis 5 ans (cf art. en p2). Je rappelle au passage que notre travail serait grandement facilité si les locataires, dont les logements ne sont pas conformes, se déclaraient en mairie. Les propriétaires doivent comprendre qu'une mise en conformité, outre les désagréments que l'insalubrité peut leur causer (sécurité et santé des locataires), permet de louer dans de meilleures conditions. Cette question concernant l'ensemble des communes du Val d'Argent, nous avons créé récemment une Commission Intercommunale pour renforcer cette action dans le cadre du PLH (Plan local de l'habitat). Je suis certain que cette Commission, composée de Conseillers Communautaires et de Conseillers Municipaux de toutes les communes du Val d'Argent sous la présidence de Claude Schmitt, mon homologue de Ste-Croix-aux-Mines, saura poursuivre cette mission prioritaire avec succès. J'ajouterai encore que bien vivre en Val d'Argent, partager la beauté et l'histoire de notre vallée, la faire rayonner, est une charge qui incombe à chacun de nous et que seul notre volontarisme peut nous y amener. Bonne lecture,

Claude ABEL, votre maire

HANGAR DE SÉCHAGE À TOITURE PHOTOVOLTAÏQUE : PREMIER BILAN

Il y a un peu plus de trois ans la commune de Sainte-Marie-aux-Mines construisait à l'entrée de la ville le hangar à toiture photovoltaïque que nous connaissons tous aujourd'hui. Cet imposant équipement, dont le double objectif est de sécher les plaquettes et de produire de l'électricité, à fonctionné durant trois années pleines (2012 2013 2014), l'heure du bilan a donc sonné ! Du côté des panneaux photovoltaïques : la production fut supérieure aux prévisions de 10 000 kWh par an en moyenne, un surplus de recettes pour les finances de la ville plutôt bienvenu. Quant au hangar lui-même, nous constatons aujourd'hui que les plaquettes de bois énergie sont particulièrement mieux séchées qu'auparavant et de ce fait améliorent le rendement des chaudières. Ainsi nous faisons des économies de consommation tout en ayant de nouvelles recettes. J'ajouterai que la situation du hangar visible de la déviation est une formidable carte de visite pour la notoriété de notre ville. 2000 m² de toiture photovoltaïque cela se remarque.

Paul DROUILLON



ECONOMIE PLUS QUE JAMAIS

Il y a un an, j'annonçais que la baisse des dotations de l'Etat, l'augmentation du FPIC*, l'augmentation des dépenses obligatoires, entraîneraient une baisse importante des ressources de la Commune. Eh bien nous y sommes, et ça fait mal et tout le monde est concerné. Entre la baisse des dotations et l'augmentation du FPIC les ressources de la commune baisseront en 2015 de 212 600 €. Ceci représente 17.7 % de la recette des contributions directes. Pour conserver ses moyens, la commune aurait dû augmenter les taux d'imposition de 17 % cette année. Mais nous ne souhaitons pas arriver à de telles extrémités, et comme vous le savez nous avons limité cette augmentation à 2 % ce qui représente une recette supplémentaire de 24 000 €. Mais d'autres choix ont été nécessaires pour compenser cette perte de ressource. Des dépenses de fonctionnement réduites de plus de 3%, des subventions limitées et en diminution de plus de 3 % et enfin un programme d'investissements à hauteur de 537 900 € est réalisé en fonction de notre capacité de financement. Il a fallu également limiter l'emprunt à 315 000 € (400 000 € les années précédentes) dans l'objectif d'engager une diminution constante de notre dette. Il est bien évident que nous devons continuer à mener des réflexions visant à réduire encore nos dépenses de fonctionnement et à mutualiser certains services et partager avec les communes du territoire les coûts de fonctionnement de certains bâtiments en l'occurrence la piscine. Des groupes de travail vont se constituer pour mener à bien toutes ces réflexions, idées.. visant à faire des économies. Un premier travail sera engagé sur la consommation d'électricité, un poste budgétaire qui représente une dépense moyenne de 164 000 € par an. Je vous invite à me faire part de toutes réflexions et idées pour faire des économies en déposant à la mairie un petit mot en ce sens à mon attention ou alors demandez à me rencontrer en laissant vos coordonnées. C'est ensemble que nous réussirons. Donc la vie continue, certes dans un contexte difficile, mais c'est dans la difficulté que nous devons être encore plus solidaires pour garder confiance en l'avenir, conserver, voire améliorer le cadre de vie qui est le nôtre. Aïmons ensemble notre ville.

Dominique COUTY

*Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il contribue à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

MINERAL & GEM, LE VENT EN POUPE



L'édition 2015 fut en tout point un très beau succès ! L'augmentation de fréquentation plus que remarquable (env. + 8% de professionnels et env. + 12% de particuliers) en est une belle preuve. Malgré la chaleur qui poussait plutôt à côtoyer les transats des bords de lacs, les différents publics attendus étaient au rendez-vous. Mais comme nous le savons tous, notre bourse aux minéraux tient surtout au volume d'affaire de ceux qui, du monde entier, viennent pour vendre ou acheter. Les transactions et autres échanges commerciaux ont été bien dynamiques et particulièrement plus précoces que les années précédentes. Dès les premiers jours d'installation les négociations menaient bon train. La nouvelle ouverture du mercredi limitée à un public spécifique d'acheteurs ainsi que l'organisation parfaitement huilée, la convivialité et la serviabilité des Ste-Mariens, le Val d'Argent flamboyant sous le soleil brillant ont tous été les ingrédients de l'extraordinaire énergie que l'on a ressentie cette année. Mineral & Gem, fort de l'appréciation de plus de 30 000 personnes, continuera à être l'évènement précurseur du monde du minéral et du précieux.

L'OPH, ACTEUR DE LA RÉNOVATION URBAINE

L'amélioration des conditions de vie des habitants est le cœur de projet de l'Office Public de l'Habitat du Val d'Argent.

L'OPH vient de finaliser les importants travaux de raccordement des Fougères à la chaudière du collège et poursuit ses investissements en termes d'équipement et de rénovation dans un grand nombre de bâtiments. Voici un aperçu du programme des travaux de réhabilitation qui débute en ce moment même. Avenue Robert Zeller et rue Maurice Burrus : un plan sur 5 ans a été mis en place afin de remplacer les chaudières à gaz individuel par des chaudières à condensation avenue Rrobert Zeller et rue Maurice Burrus (Sainte-Croix-aux-Mines). Ces nouveaux équipement permettront de réaliser des économies de 25 à 40 % sur les factures de chauffage. Ces travaux ont débuté rue Maurice Burrus au printemps dernier. Dès cette fin d'année des travaux de peinture dans les parties communes y seront entrepris. 41/49 General bourgeois : Mise en place de chaudière à condensation : travaux prévus avant l'automne 2015. Rue Saint Louis : les menuiseries extérieures actuellement en bois avec simple vitrage et volets accordéon pvc seront remplacés par des blocs fenêtres pvc double vitrage avec volets roulants alu isolés. Les portes d'entrée des 2 immeubles seront également remplacées. Les travaux seront réalisés de juin à septembre. Château d'eau : d'importants travaux sont planifiés à partir de juillet de cette année pour rénover les bâtiments du « Château d'eau » : Réfection complète de la couverture, isolation des pignons, isolation des sous faces de plancher RDC (ainsi qu'au 61 et 63 Général Bourgeois), isolation des planchers de greniers (ainsi qu'au 61 et 63 Général Bourgeois), séparation des caves en parpaings (ainsi qu'au 61 et 63 Général Bourgeois), rénovation des cages d'escaliers, remplacement des interphones, réfection et mise en peinture des volets, mise en place de panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire. Les travaux devraient normalement être achevés courant décembre et ainsi procurer aux locataires économie et confort dès cet hiver.

Patrice BENOÎT

LA VILLE AVANCE

Nouveaux équipements pour les enfants : Les enfants l'attendaient, c'était prévu de longue date mais c'est parti : 2 nouveaux jeux vont arriver au Parc Jules Simon : un toboggan et une petite balançoire devraient être installés durant l'été ! Par ailleurs nous allons également remplacer l'éclairage qui a été dégradé l'an passé : les leds seront donc de retour pour éclairer le parc de toutes les couleurs. **Les investissements principaux :** Votés en avril 2015 avec le budget, ci-dessous une liste des principaux investissements en cours et à venir pour cette année. Sous la contrainte budgétaire forte, les choix ont été très difficiles et se sont concentrés sur les éléments urgents à réaliser : rénovation au centre-ville, investissement dans les écoles pour être à la page du numérique, remplacement de quelques luminaires pour améliorer la sécurité et la consommation d'énergie, entretien de quelques chemins extérieurs...

| Nature | Montant TTC | Subvention |
|--|------------------|-----------------|
| CIMETIERE | | |
| Columbarium : Cimetière St Guillaume | 9 000 € | |
| SOUS-TOTAL | 9 000 € | - € |
| RENOVATION | | |
| Terrain Champ de la chatte | 15 000 € | |
| 101 rue Wilson | 20 000 € | |
| Travaux rue de la vieille poste (2 ^e tranche) | 24 000 € | |
| Achat immeuble «Weil» | 76 000 € | 38 000 € |
| SOUS-TOTAL | 135 000 € | 38 000 € |
| BATIMENT | | |
| Local jeune | 13 200 € | 8 000 € |
| SOUS-TOTAL | 13 200 € | 8 000 € |
| EP | | |
| Remplacement. luminaires rue de la forge | 11 500 € | |
| SOUS-TOTAL | 11 500 € | - € |
| VOIRIE EN GENERAL | | |
| Aménagement aire de jeux: Parc Simon | 24 000 € | |
| Aménagements - Murs | | |
| Garde-corps pont Petite Lièpvre | 5 000 € | |
| Mur rue Reber | 10 000 € | |
| Place KEUFER : remplacement platelage | 15 000 € | |
| Voirie: enrobés coulés à froid | | |
| Rue Trzic et route St Pierre sur l'Hâte | 20 000 € | 4 000 € |
| Réfection chemins : gravillonnage | | |
| Chemin Croix de mission | 6 000 € | |
| Réfection sentier des vignes + impasse KURTZ | 9 000 € | |
| SOUS-TOTAL | 89 000 € | 4 000 € |
| ENSEIGNEMENT 1^{er} Degré | | |
| Ecole Aalberg | | |
| Installation internet + équipement | 8 000 € | |
| Réfection préau + salle de classe | 9 000 € | |
| Ecole d'Echery | | |
| Equipeement salle numérique | 8 000 € | 1 333 € |
| Ecole maternelle Les Luciolles et De Lattre | | |
| Equipeement tableau interactif | 7 500 € | |
| SOUS-TOTAL ECOLES | 32 500 € | 1 333 € |

Budgets annexes eau et assainissement, l'accent est mis particulièrement sur la mise à jour de la télégestion, qui pour être toujours aussi performante nécessite une mise à jour importante du matériel.

| BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT (HT) | |
|---|-----------------|
| Mise à jour télégestion | 48 000 € |
| Réfection Alimentation étang | 10 000 € |
| Raccordement eau/ assainissement Secteur virage Zimmerlin | 40 000 € |
| SOUS-TOTAL | 98 000 € |

Suite au départ du publicitaire Clear Channel (obligation au vue de la charte de Parc de Ballon des Vosges), la ville prévoit de racheter les abris de bus qui était alors leur propriété.

| BUDGET TRANSPORT URBAIN (HT) | |
|------------------------------|----------------|
| Rachat abri bus existant : 3 | 1 900 € |
| Abri bus «toit» | 3 000 € |
| SOUS-TOTAL | 4 900 € |

Célia LEVY, Directrice des Services Techniques

LOGEMENTS: AGIR 'POUR' VOUS, MAIS AUSSI 'AVEC' VOUS !

Depuis 5 ans notre commune lutte contre l'habitat indécemment insalubre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 5 visites en 2010, 4 en 2011, 6 en 2012, 38 en 2013 et 53 en 2014. **Qu'est ce qu'un logement indécemment ou insalubre ?**

C'est un logement qui ne répond pas aux critères définis dans le décret relatif à la décence du 31 Janvier 2002 et qui relève des relations contractuelles entre bailleur et locataire. Le logement doit satisfaire à des conditions au regard de la sécurité physique et de la santé des locataires. Il doit être équipé des éléments de confort le rendant conforme à l'usage d'habitation. Le traitement de ces situations relève donc des pouvoirs de police exercés par les Maires et les Préfets selon la nature des désordres constatés.

Quelques exemples facilement identifiables : Humidité tellurique, condensation, infiltration, fuite, (moisissures, ponts thermiques) - Problèmes de ventilation (absence) : y a t'il une ventilation ou une VMC dans la salle de bains ? Dans la cuisine ? Y a t'il une ventilation haute dans les autres pièces ? - Electricité : fils à nus, compteurs vétustes, (risque d'électrocution) ou gaz, ou poêle à bois, à carburant etc. Installation, vétuste ou dangereuse (risque d'intoxication) - Pièce principale inférieure à 9m², hauteur sous plafond des pièces inférieures à 2,20m, éclairage naturel des pièces principales, (on doit pouvoir y travailler sans lumière artificielle de jour) pas de pièce borgne (sans fenêtre) chambre, salon, salle à manger, bureau - Installation d'alimentation en eau potable avec pression et débit insuffisants - Garde corps, fenêtres en mauvais état (risques de chute) - Présence d'insectes, de rongeurs etc. - WC : implantation donnant sur la cuisine ou le séjour (pour les logements de + de trois pièces) - Murs fissurés, éléments qui tombent..



Notre municipalité travaille au renforcement des moyens pour lutter contre l'habitat indigne. Des réponses techniques, sociales et juridiques sont d'ores et déjà en place et en application. Si vous vous interrogez sur la décence de votre logement, prenez contact auprès de la mairie. M. Huber Patrice, chargé du R.S.D. (Règlement Sanitaire Départemental) M. Benoit Patrice, adjoint au logement et moi-même adjointe aux affaires sociales pouvons vous renseigner, répondre à vos interrogations, voire visiter votre logement. Notre engagement, nos actions dans le processus de résorption de l'habitat dégradé, permettent la résolution concrète des situations d'indécence et d'insalubrité.

Frédérique BENOIT

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Dans le cadre d'un projet mené par l'Université de Haute-Alsace (UHA), un recensement des documents (textes, photos,...) relatifs aux inondations passées du Giessen et de la Lièpvrette est en cours. L'objectif est de créer une base de données regroupant toutes les informations disponibles. Ces informations, qui seront rendues accessibles au public, doivent permettre de maintenir vivante la mémoire des crues et de les prévenir. Pour cela nous avons besoin de l'aide de tous. Vous connaissez des repères de crues oubliés, vous avez des informations personnelles relatives aux inondations ou aux coulées de boue (documents, témoignages, photographies, vidéos, cartes postales, etc.) actuelles ou anciennes ? *Mettez-les à la disposition de tous en informant la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines (contact@ville-saintemarieauxmines.fr / Tél : 03.88.58.33.70)*

ESPACE OPPOSITION

Siéger dans un groupe minoritaire au sein d'un conseil municipal n'est pas toujours une sinécure : il faut accepter d'être certes force de vigilance, force de proposition mais jamais force de décision... Cependant, représentants de 30% des votants aux municipales, nous siégeons avec régularité et participons activement aux débats.. Nous considérons donc légitime de demander des comptes au sujet d'un conseiller presque toujours absent (non excusé !) pour le deuxième mandat consécutif. Il ne nous semble pas saugrenu non plus d'attendre des adjoints, mensuellement indemnisés, un compte-rendu de leur action. Transparence, rigueur et réelle pratique démocratique, c'est la seule façon de rendre aux citoyens la confiance dans l'action de leurs élus !

Nadège FLORENTZ pour Oser ! Ste Marie 2014

ZOOM SUR LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

■ QUARTIER LIBRE : 18 - 19 JUILLET

Pendant 2 jours, les rues se transformeront au rythme des fanfares et des spectacles délirants. Plus de quinze artistes vous invitent à partager du rire, du merveilleux et de l'insolite. Retrouver aussi les créations d'une quinzaine d'artisans d'art > **Infos : www.mine-artgens.fr**



■ FESTIVAL AUX CHANDELLES : AOÛT

Ce festival de renommée vous propose chaque année une programmation classique de grande qualité dans le cadre exceptionnel de l'église St-Pierre sur l'Hâte.

Infos : Office de tourisme ou sur www.festivalauxchandelles.fr



■ FREESTYLE 2 RUE : 29 AOÛT

6^{ème} édition en Alsace de ce grand rendez-vous des arts urbains où les artistes les plus en vue des Special Guests européens se rencontrent pour repousser toujours plus loin les limites de l'extrême. Crazy battles, Trix, Breakdance, Danse debout ... et une compétition de Free Run ...

Infos : www.mine-artgens.fr



■ CARREFOUR EUROPÉEN DU PATCHWORK : 16 - 19 SEPT.

Le Val d'Argent se prépare à recevoir dans ses plus beaux lieux historiques près de 1000 œuvres textiles d'hier et d'aujourd'hui. Espace commercial, expositions, cours, séminaires et animations sont au rendez-vous !

Infos : www.patchwork-europe.eu



BIENTÔT À SAINTE-MARIE-AUX-MINES
12^e FESTIVAL
C'EST DANS LA VALLÉE
9-11 OCT. 2015
www.cestdanslavallee.fr

AGENDA Juillet - Septembre 2015

SPECTACLES, CONCERTS, SPORT, EXPOSITIONS, THÉÂTRE ...

JUILLET 2015

- 06, 13, 20, 27 > Laissez-vous conter Ste-Marie-Aux-Mines > 14h > PI Keufer
- 12 > Marché aux Puces des Couturières > 8h-18h > Val Expo
- 13, 20, 27 > Apéritif de bienvenue > 11h > Office de Tourisme
- 15, 29 > Laissez-vous conter la Grande Guerre > 20h > Devant mairie
- 16 > Soirée folklorique alsacienne > 20h > Place Keufer
- 17 > La nuit des étoiles > 21h > La Graine Johé
- 18 et 19 > Festival Quartier Libre > Journée > Centre ville
- 22 > Sur les pas des mineurs du 16^{ème} siècle > A partir de 10h > Rauenenthal
- 23 > Soirée folklorique alsacienne > 20h > Winstub
- 26 > Fête du bois > 10h > Petit-Haut
- 30 > Soirée folklorique alsacienne > 20h > Place foch

AOÛT 2015

- 01 > Passage cyclisme Tour d'Alsace > 13h > Centre ville
- 03, 10, 17, 24, > Laissez-vous conter Ste Marie-Aux-Mines > 14h > PI Keufer
- 03, 10, 17, 24, > Apéritif de bienvenue > 11h > Office de Tourisme
- 04 > Fête paysanne > 10h-18h > Col des Bagenelles
- 12, 26 > Laissez-vous conter la Grande Guerre > 20h > Devant mairie
- 13 > Soirée folklorique alsacienne > 20h > Place Keufer
- 14 > Visite Fantastique dans les mines > entre 14h et 17h > Tellure
- 20, 21, 22 > Festival aux Chandelles > 20h45 > Eglise St Pierre sur l'Hâte
- 20 > Soirée folklorique alsacienne > 20h > Place Keufer
- 23 > Marché aux puces > Rauenenthal
- 23 > Concert marial > 17h > Eglise Saint-Louis
- 27, 28, 29 > Festival aux Chandelles > 20h45 > Eglise St Pierre sur l'Hâte
- 29 > Freestyle de Rue > 14h > Centre ville

SEPTEMBRE 2015

- 01 > Don du sang > 16h00 - 19h30 > Espace Roland Mercier
- 06 > Thé dansant > 20h > Espace Roland Mercier
- 16 au 19 > Carrefour Européen du Patchwork > Val d'Argent
- 18 et 19 > Journées Européennes
- 27 > Journée de chansons contemporaines > Espace Roland Mercier